

INDEMNISATIONS POUR FRACTURE

Si un assuré ou une assurée subit une blessure qui résulte en une fracture ou une dislocation énumérée dans le tableau de fractures suivant, la compagnie versera la somme prévue dans le tableau des fractures, à condition que ladite fracture ou dislocation ait eu lieu dans un délai de trente (30) jours après l'accident qui l'a causée.

La somme maximale d'indemnisation payable est de cinq cents (500,00 \$) dollars par personne assurée pour toutes les blessures qui résultent d'un (1) accident.

Tableau des fractures

Pour une fracture complète (y compris une fracture de type bois vert) de ce qui suit :

Crâne (fracture déprimée)	100 % de l'indemnisation pour fracture
Crâne (autre ouverte)	40 % de l'indemnisation pour fracture
Colonne vertébrale (deux vertèbres ou plus)	100 % de l'indemnisation pour fracture
Colonne vertébrale (une vertèbre)	40 % de l'indemnisation pour fracture
Colonne vertébrale (fracture par compression).....	20 % de l'indemnisation pour fracture
Mâchoire supérieure (maxillaire supérieur)	33 % de l'indemnisation pour fracture
Mâchoire inférieure (maxillaire inférieur)	8 % de l'indemnisation pour fracture
Cuisse (fémur)	33 % de l'indemnisation pour fracture
Bassin	33% de l'indemnisation pour fracture
Rotule (patella).....	27 % de l'indemnisation pour fracture
Jambe (tibia ou péroné).....	25 % de l'indemnisation pour fracture
Omoplate (scapulum)	25 % de l'indemnisation pour fracture
Cheville (fracture bimalléolaire)	25 % de l'indemnisation pour fracture
Poignet (fracture de Pouteau-Colles)	25 % de l'indemnisation pour fracture
Avant-bras (ouverte ou comminutive)	23 % de l'indemnisation pour fracture
Avant-bras (non ouverte).....	12 % de l'indemnisation pour fracture
Sacrum ou coccyx	17 % de l'indemnisation pour fracture
Sternum	17 % de l'indemnisation pour fracture
Bras, entre le coude et l'épaule	17 % de l'indemnisation pour fracture
Clavicule (clavicula).....	12 % de l'indemnisation pour fracture
Nez.....	12 % de l'indemnisation pour fracture
Deux côtes ou plus.....	10 % de l'indemnisation pour fracture
Une main (un métacarpien ou plus).....	8 % de l'indemnisation pour fracture
Un pied (un métacarpien ou plus).....	8 % de l'indemnisation pour fracture
Os de la face	8 % de l'indemnisation pour fracture
Une côte.....	8 % de l'indemnisation pour fracture
Autre os non inscrit ci-dessus.....	8 % de l'indemnisation pour fracture

On entend par « crâne » la voûte crânienne **qui comprend les os suivants** : frontal, pariétal, occipital, temporel, sphénoïde et ethmoïde.

Pour une dislocation complète de ce qui suit :

Hanche	42 % de l'indemnisation pour fracture
Genou (avec restauration primaire ouverte)	33 % de l'indemnisation pour fracture
Épaule (avec réduction ouverte).....	25 % de l'indemnisation pour fracture
Poignet	17 % de l'indemnisation pour fracture
Cheville.....	17 % de l'indemnisation pour fracture
Coude.....	12 % de l'indemnisation pour fracture